

**Compte Rendu du Conseil d'école n°3  
Lundi 26 juin 18h**

Etaient présents :

Mme RENAUD, Mme PIVOIS-MARTIN,	Professeurs des écoles
Mme CAETANO, Mme CLEMENT,	
Mme KRANH	Directrice
M THOMASSON	Maire de la commune
Mme FRUGIER	Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires
Mme DELAGE	DDEN (Déléguee Départementale de l'Education Nationale)
Mme Jean, M Choquet, Mme Compere,	Représentants des parents d'élèves Titulaires
Mme Puyboufat	Représentants des parents d'élèves suppléants

Excusés :

Emmanuel Blancher	Inspecteur de l'éducation Nationale
Mme Lacordelle, Mme Auroux	Représentants des parents d'élèves

Le conseil d'école a lieu dans l'ancienne bibliothèque

**1/ Préparation de la rentrée 2023– 2024.**

- Effectifs pour 2023-2024 (pour rappel : effectifs 2022-2023 : 105 élèves) :

Au 26 juin :

PS : 13 élèves  
MS : 13 élèves  
GS : 15 élèves  
CP : 13 élèves  
CE1 : 11 élèves  
CE2 : 12 élèves  
CM1 : 19 élèves  
CM2 : 10 élèves soit 106 élèves

Il y a un départ de 10 CM2 pour la 6<sup>ème</sup> et un changement d'école.

13 élèves de PS rentrent à l'école et 1 CM1.

Les effectifs resteront donc pratiquement inchangés à la rentrée 2023, 11 départs pour 14 entrées.

- Les niveaux de classe seront légèrement modifiés afin de répartir au mieux les élèves dans des classes pas trop chargées, afin de faire en sorte qu'ils soient dans de bonnes conditions pour leurs apprentissages

PS/MS :21

MS/GS :21

CP/CE1 :23

CE2/CM1 : 21

CM1/CM2 : 22

-La rentrée pour les élèves aura lieu le lundi 4 septembre. Le calendrier scolaire sera distribué aux familles à la rentrée mais un mot sera mis en amont sur le blog de l'école.

Les élèves de PS seront accueillis dans un deuxième temps, le lundi 4. En effet, afin de répondre aux consignes départementales, les PS rentreront en horaire décalé le 4 septembre, à savoir à 10h30. Cette mise en œuvre a été soumise à l'accord préalable de M l'Inspecteur de l'EN. Les familles présentes aux portes ouvertes le savent et les autres seront prévenues par mail avant la fin de l'année scolaire.

## **2 / L'organisation du temps scolaire à la rentrée 2022**

- Les horaires restent inchangés également pour la rentrée : 8h35 ouverture du portail jusqu'à 8h45.  
Pause méridienne de 12h à 13h20  
Fin de journée à 16h15.

## **3/ Le blog de l'école**

Le blog créé pour l'école va être reconduit l'année prochaine.

Voici le site du blog de l'école : <https://ecolejourgnac87.toutemonecole.fr/>

La communication des classes continuera à se faire par l'intermédiaire du cahier de liaison de votre enfant (ou application en fonction des classes) mais les informations d'ordre général communes à toute l'école figurent sur le blog. Vous pouvez vous inscrire afin de recevoir une notification à chaque nouveau message.

De plus, avec notre labélisation E3D, il nous semble important de réduire le nombre de documents imprimés et collés dans les cahiers.

## **4/ APC de la P5**

Classe	Objectifs	Nombres d'élèves concernés
PS-MS	Graphisme	3
MS-GS	/	/
CP- CE1	Fluence Maths	5 2
CE1/CE2	Lecture et mathématiques	6
CM1/CM2	Lecture fluence et travail de l'implicite + maths	5

## **5/ Santé**

L'infirmière de la PMI est venue à l'école pour les bilans de santé auprès des MS.

Elle est venue pour le dépistage visuel des PS.

Le médecin de la PMI est venu pour assurer des visites médicales auprès d'élèves de PS-MS.

L'infirmière a également fait le dépistage infirmier avec tous les élèves de CP.

## **6/ Le dispositif pHARe**

Rappel : depuis la rentrée 2021, toutes les écoles et tous les collèges font partie de ce programme. C'est un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles et les établissements.

Il permet d'éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement

Il permet de former une communauté protectrice de professionnels

Il permet d'intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

L'important est d'impliquer les personnels et les élèves mais également d'y associer les parents et les partenaires. Une plateforme numérique y est dédiée.

- Etat des lieux du dispositif

10h annuelles sont proposées aux élèves afin de développer leurs compétences psycho sociales, leur capacité à travailler collectivement, l'empathie chez les élèves et ainsi aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement par des biais ludiques et pédagogiques. Dans le premier degré, le directeur et les enseignants de l'école se forment grâce à une plateforme numérique et par les CPC, et en formation des directeurs.

Présentation des ressources à l'attention des parents d'élèves :

Il avait été noté dans le blog de l'école, un lien, avec des ressources, permettant aux parents de prendre connaissance de la démarche dans laquelle l'école est engagée mais également de noter les informations nécessaires en cas de harcèlement tels que les numéros ou encore les personnes ressources, que les élèves soient victimes ou témoins ou encore en lien avec le cyber harcèlement.

## **7/ Labélisation E3D**

Dans le cadre de la labélisation E3D, l'école participe à l'éducation au développement durable auprès des enfants de plusieurs manières :

-Tout d'abord en utilisant des poubelles de tri des déchets : geste courant pour des enfants qui le pratiquent sur la commune. Depuis un mois, nous avons une poubelle bleue pour le recyclable ainsi qu'une poubelle pour le compost dans chaque classe

-Nous continuons d'essayer d'utiliser plus de matériel écologique au sein de nos classes ou encore rechargeable.

-L'école a eu pour projet cette année de mettre en place un travail sur les déchets : l'intervention du SYDED a été très bénéfique pour toutes les classes et les élèves de Mme Caétano et de Mme Clément ont pu bénéficier de la visite du centre de tri.

-Des partenaires potentiels peuvent également se faire connaître auprès de l'école ou de la mairie afin de se sensibiliser ensemble et d'agir de façon concrète dans le cadre du développement durable.

-Ce travail autour du développement durable fait partie de notre projet d'école afin que les différentes actions menées soient valorisées mais également reconnues.

La demande de labélisation E3D ayant été refaite cette année, je suis fière de vous annoncer que nous avons obtenu le niveau 1. Nous pourrions désormais postuler au niveau 2, mais cela demandera une implication supplémentaire.

Nous avons également reçu la labélisation éco-école qui participe à la formation du citoyen de demain et qui rentre très bien dans notre projet d'école.

## **8/ Futures élections des RPE**

Nous devons choisir aujourd'hui ce que nous souhaitons faire pour les futures élections des RPE : en effet, il semble que deux choix s'offrent à nous : le vote seulement par correspondance comme ces deux dernières années ou le vote en ligne. Il devrait être mis en place pour la rentrée mais la décision doit être prise en amont. Si le vote en ligne est actif et que nous le choisissons, il sera utilisé, dans le cas contraire nous resterons sur le vote par correspondance.

Une remarque est faite sur le fait qu'il sera important de bien communiquer en amont pour que les parents se sentent investis et pour que la démarche soit suivie. Des mots seront mis dans les cahiers de liaison et une communication sera faite sur le blog.

Le conseil d'école vote en faveur du vote par internet, si communication avant il y a.

Une demande de service civique a été faite et afin de nous aider dans le recrutement de cette personne, l'APE, tout comme la mairie propose de relayer l'information sur leurs différents réseaux de communication. Les différentes dispositions à respecter seront envoyées par mail.

## **9/ La coopérative scolaire (OCCE) et les dons à l'école**

- Bilan

Cotisations parents à la coopérative scolaire	894	
Adhésion USEP et APAC		- 610
Intervenante musique		-1100€
Don (APE et reliquat)	3000	
Piscine		-736
Photographies scolaires	721	
Marché de Noël	214.5	
Spectacle de Noël		-687
Dépenses pour lutte et escrime		-460€
Dépenses diverses (petit matériel pour fabrication d'objets, jardinage, livres, spectacles...)		-1242
Dons de la mairie	135	
Dépenses bus		-2000
Rajout de 500€ APE	500	
<b>TOTAL 2022-2023</b>	<b>+4964</b>	<b>- 6835</b>

Dont 4000 euros de garder pour les projets d'école.

La coopérative scolaire a pris en charge le projet équitation de Mme Caétano ainsi que plusieurs voyages de bus pour les différentes classes, afin de garder un peu de budget pour la fin d'année civile.

Nous souhaitons remercier encore une fois tous les partenaires de l'école qui participent, accompagnent et aident nos classes tout au long de l'année (accompagnateurs, cantonniers qui ont préparé la structure de l'épouvantail...)

La mairie offrira une encyclopédie à chaque CM2 à la fin de l'année, avant leur départ pour le collège, et l'APE offrira une calculatrice.

Les bénéfices de l'APE s'élèvent à 3700€ sur l'année malgré une grosse perte sur le vide grenier car beaucoup de communes le faisaient en même temps. Il y a 12000€ sur le compte. En fonction des besoins et des projets de début d'année, un point sera fait et l'école pourra compter sur 3000€ de don pour commencer.

## **10/ Sécurité et travaux**

- Exercice évacuation du dortoir réalisé le : 20/06/2023
- Temps d'évacuation : 22s la première fois avec une élève qui a fait demi-tour pour récupérer son doudou. Nous avons donc fait un deuxième exercice qui, cette, fois, s'est déroulé parfaitement avec un temps de 16 secondes.
- Seuls les PS ont participé puisqu'en cette fin d'année, ils sont les seuls à encore dormir à la sieste.

## **11/Liaison école-collège et interclasses**

La visite du collège aux futurs 6<sup>ème</sup> a eu lieu le 13 juin, le matin de 9h à 11h15.

Cet échange a permis aux élèves de découvrir le collège et d'être intégrés dans des classes. Ils ont assisté à un cours de français en petits groupes sur les JO.

Une liaison entre la classe de GS et de CP aura également lieu d'ici la fin de l'année afin de pouvoir montrer le futur environnement aux élèves de GS, mais également afin qu'ils puissent poser les questions qu'ils ont. Au final, après décision d'équipe, toutes les classes auront un temps d'échange avec leur futur environnement et leur future enseignante.

Il nous semble important de pouvoir favoriser l'échange entre élèves, afin qu'ils puissent discuter au sujet de ce qui les attend à la rentrée.

## **12/ Végétalisation de la cour**

Suite à une proposition en fin d'année scolaire dernière à Mr le Maire et à Mme Frugier, la mairie a choisi de nous suivre dans ce projet de végétalisation. Ils ont fait appel à un maître d'œuvre afin de voir les possibilités qu'offrent la cour et le moyen de les mettre en place. La cour sera également agrandie. Les travaux auront lieu l'été prochain mais dans cet objectif, plusieurs choses vont se mettre en place l'année prochaine :

- Un projet graffiti (afin de réaliser une fresque sur un des murs de la cour) est en train d'être monté pour les élèves de l'élémentaire.
- Un projet cabane à oiseaux concernera les maternelles.

La cour sera dégoudronnée, une étude de sol a révélé le potentiel d'infiltration et permet de pouvoir mettre en place ce projet. Les travaux auront lieu à l'été 2024.

Il n'y aura donc plus de goudron, tout sera végétalisé, sauf le préau qui pourra continuer de servir aux jeux de ballon. Des copeaux seront positionnés et les plantations d'arbres seront faites à l'automne.

Des récupérateurs d'eau vont être mis en place pour que les eaux aillent dans le sol et cette décision permettra d'avoir une subvention à hauteur de 80% (le coût total s'élève entre 120 et 130000€). L'agence de l'eau participe beaucoup dans ces projets de végétalisation de la cour. Le devis de maîtrise d'œuvre est signé et maintenant le projet doit être monté pour faire la demande de subventions.

## **13/ Les questions diverses**

1- Certains parents nous ont fait part de leur mécontentement au sujet du nouveau fonctionnement de la cantine avec la société API. En effet, il semblerait que les repas soient de moins bonne qualité, parfois froids. Des enfants ont également été dérangés voir malade après au moins un repas. Les parents ne

s'y retrouvent donc pas en termes de rapport qualité / prix. Ils s'interrogent également sur ce que la Mairie envisage de faire et sur le fonctionnement qui est prévu à la rentrée.

Le Maire : Il n'y a plus de cuisinier depuis le 28/02. Il a fallu trouver une solution rapidement, ce qui a été fait avec un cuisinier remplaçant pendant deux mois, puis avec la société API car n'ayant pas d'autres solutions. Les repas sont élaborés aux cuisines de l'école de Beaupeyrat et livrés tous les matins en respectant la chaîne du froid. API utilise des produits frais et les repas sont validés par une diététicienne. Les plats sont réchauffés dans notre cuisine et servis chauds.

Nous n'avons pas eu connaissance que des enfants aient été malades.

Concernant le prix, le coût d'un repas facturé est bien en deçà du coût réel pour la commune.

Pour la rentrée scolaire, nous ne pouvons donner une réponse ne sachant pas quand notre cuisinier reprendra le travail. Nous nous organiserons en fonction.

2- Des interrogations ont également été remontées concernant le ton employé par une partie du personnel accompagnant lors de certains trajets cantine/école et lors des repas. Il semblerait que ce ton soit parfois autoritaire et qu'il semble donc peu approprié pour des enfants lors de ce temps de relâchement.

M. le Maire : est-ce vraiment un temps de relâchement ? Sur le trajet, quand les enfants se battent quoi faire ? Tout ne peut pas être laisser-faire. Je vais rencontrer le personnel concerné et leur demander d'être attentif à leur façon de communiquer avec les enfants. Des formations professionnelles ont déjà été envisagées et leur seront proposées.

Remarques destinées à l'équipe enseignante

3- Des parents ont fait remonter leur satisfaction par rapport à la diversité et au nombre de projets portés par chaque classe. Ils soulignent notamment l'implication de l'équipe enseignante dans ces projets, mais également leur disponibilité (parfois hors temps scolaire) notamment via les applications utilisées.

L'APE est également remerciée pour son dynamisme et son implication financière dans ces projets. L'équipe municipale vous remercie pour les activités mises en place au sein de l'école. Une grande part d'aide de l'APE et de la municipalité, qui participent également et qui vous suit dans vos projets.